Année 2024, n°9

Décembre

COMMUNE DE SOUMANS

Bulletin municipal

Joyeuses fêtes !

Dans ce numéro :

Etat-civil	3
Travaux	4
Associations	14

Edito

Chères Soumanaises, chers Soumanais,

A la veille des fêtes de fin d'année, je ne voudrais pas plomber l'ambiance , mais force est de constater que notre pays, depuis la dissolution de l'assemblée nationale, en juin dernier, vit une crise inédite et laisse les citoyens dans l'expectative voire plus, dans l'angoisse des lendemains.

Heureusement, les communes sont là : stables, disponibles, solides au plus près de leurs habitants.

Avec Noël Paris, nous étions au congrès des Maires de France. Nous avons tout au long de ces trois jours entendu parfois de la résignation, des inquiétudes et une colère comme rarement auparavant. Mais nous avons vu aussi de la combativité, l'attachement des élus au service de l'intérêt général et la confiance dans la capacité de rebond de notre pays.

Il n'est pas un maire qui ne se soit pas senti exaspéré, car injustement mis en cause par la dénonciation calomnieuse de certains représentants de l'Etat, nous accusant de mauvaise gestion. Accusation d'autant plus inacceptable qu'elle était portée par ceux qui ont sinistré le pays, laissant ses finances dans une situation que leurs successeurs décrivent eux-mêmes comme nécessitant une action de redressement d'une exceptionnelle ampleur.

Vous avez eu l'occasion de constater à la lecture des bulletins municipaux combien l'équipe en place gérait les finances de la commune dans l'intérêt de la population tout en respectant scrupuleusement les règles budgétaires, notamment en présentant un budget annuel en équilibre, contrairement à celui de l'Etat. Par ailleurs, nous maîtrisons la fiscalité tout en évitant le recours systématique à l'emprunt. Les demandes de subventions, auprès de l'Etat, ne sont pas toujours retenues à la hauteur des investissements programmés.

Nous sommes à la veille de préparer le budget 2025 et nous avons déjà retenu quelques projets, notamment la réhabilitation des ateliers communaux afin d'offrir un espace adapté et modernisé pour nos agents dont le professionnalisme est reconnu. Puis, dans la mesure des aides qui nous seront octroyées, nous procéderons au rechargement de certaines voies communales…

Enfin, la construction de la maison d'assistantes maternelles avance au rythme annoncé et pourra être opérationnelle dès septembre.

C'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous, le 17 janvier 2025, pour un moment d'échanges et de convivialité à la salle des fêtes.

Que cette fin d'année soit belle pour vous et vos proches !

Jean-Claude PARNIERE

Etat-Civil

NAISSANCE

Le 6 décembre de Léon CARTE

Tous nos vœux de bonheur au bébé et félicitations aux parents.

MARIAGE

Le 13 juillet de Juliette FEYEUX et Jean-Marie

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés.

2 PACS ont été enregistrés

DECES

Le 27 août de Marie Edith PETIT veuve MOUSSON dans sa 95e année

Le 31 octobre de Amalia FRANCHITTI veuve THEODON à l'âge de 91 ans

Le 4 novembre de Luciana BALSEMIN à l'âge de 85 ans

Le 8 novembre de Anne-Marie CHARTRON veuve MONMASSON à l'âge de 78 ans

Le 12 novembre de Claudette GASTAL veuve BELMADANI à l'âge de 89 ans

Le 3 décembre de Roger CHAGNON à l'âge de 90 ans.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Travaux

TRAVAUX REALISES

- Rechargement des routes de l'Etang, du Monturet, l'intérieur du village de Châtres, l'intérieur du village du Mazurier et le carrefour à Vendoueix pour un total de 64 728.90 € TTC et réalisé par l'entreprise COLAS.

Ces travaux n'ont pas été retenus au titre de l'attribution de la subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ; une subvention d'un montant de 12 588.94 € du Conseil Département de la Creuse dans le cadre du Boost commune a été sollicitée.

- Démolition de la maison 'Cholin' à proximité de la Mairie ; travaux effectués par Jérémy Carte pour un montant de 1 854 € TTC.

- Changement des baies vitrées du salon de coiffure par l'entreprise Thuret de Gouzon pour un montant de 14 913.60 € TTC.

- Changement du brûleur de la chaudière des vestiaires du stade par l'entreprise Dumas/Giry pour un montant de 2 945.52 € TTC.

MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Chantier au 20/08/2024

Chantier au 10/12/2024

Les travaux de la Maison d'Assistantes Maternelles se déroulent comme prévu pour une ouverture programmée le 1er septembre 2025.

Les subventions de l'Etat et de Creuse confluence ont été accordées, celle de la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse est en attente.

Pour permettre le paiement des factures au fur et à mesure de leur arrivée et en attendant le versement des avances de subventions, une ligne de trésorerie a été contractée auprès du Crédit Agricole Centre France ; un emprunt relais TVA sur 2 ans sera réalisé début 2025.

La commune a été destinataire, par voie postale, d'un chèque de banque d'un montant de 150 324 € accompagné d'une lettre non-signée dans laquelle le rédacteur de ce courrier émet le souhait de faire un don, sans contrepartie, à la commune de Soumans.

Cette belle action permet à la municipalité de ne pas avoir recours à l'emprunt.

La municipalité remercie chaleureusement ce donateur anonyme.

Les futures assistantes maternelles travaillent sur la création de leur association pour pouvoir également obtenir les aides dont elles peuvent avoir droit.

Les futures assistantes maternelles et la municipalité lancent un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient faire don de jouets et/ou de livres pour les enfants ainsi que tous matériels et/ou mobiliers pour équiper la structure. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 05.55.65.40.90

CIMETIERE

La procédure portant sur la reprise des concessions abandonnées a débuté le 22 octobre 2024 et va se poursuivre jusqu'au 31 octobre 2025, date à laquelle la procédure sera close.

Un premier procès-verbal a été rédigé le 22 novembre en présence d'un responsable du cabinet Elabor et de quelques familles.

Une nouvelle liste a été établie et est affichée aux portes du cimetière et de la Mairie, liste dans laquelle sont contenues toutes les concessions constatées à l'état visuel d'abandon.

Cette liste peut également être consultée sur le site web de la commune : soumans.fr et sur la plateforme : www.cimetiere-de-france.fr

Suite à ce procès-verbal :

Une plaquette blanche a été apposée sur une dizaine de concessions → **l'acte d'achat du terrain n'a pas été retrouvé,** par conséquent la municipalité invite toutes les personnes pouvant donner des renseignements sur les familles à le faire auprès de la mairie ;

Une plaquette verte a été apposée sur 152 concessions → **les concessions sont intégrées dans la procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon et figurent sur la liste.**

Elles ont été apposées après le premier constat et le resteront jusqu'au 31 octobre 2025, fin de la procédure.

IMPORTANT

Passé ce délai, les descendants et les ayants droit qui ne se seront pas manifestés verront leur concession reprise par la commune.

Par conséquent, durant ce délai, 2 possibilités sont laissées aux familles :

- **la famille renonce à ses droits : elle doit adresser une lettre à la Mairie, la concession sera reprise par la commune ;**
- **la famille souhaite conserver ses droits : elle a l'obligation de la remise en bon état de la concession et s'engage à en assurer l'entretien permanent.**

Dans les 2 cas, les descendants ou ayants droit doivent s'adresser à la mairie de Soumans au 05.55.65.40.90 où toutes les informations pourront être données.

Nous vous joignions un plan du cimetière ; toutes les concessions représentées en violet sont concernées par la procédure.

Informations

Entrée principale

Route de Lavaufranche

Informations

Communication

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

La municipalité présentera ses vœux le vendredi 17 janvier à 19 h à la salle polyvalente, toute la population est invitée.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Elisabeth Chabannas, qui se charge du classement des dons de livres, a fait un récapitulatif des ouvrages. Vous pouvez retrouver la liste des auteurs, par thème, sur le site web de la commune de Soumans – soumans.fr

Vous êtes chaleureusement invité à vous rendre sur place pour découvrir cette bibliothèque aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

La municipalité renouvelle ses remerciements aux donateurs ainsi qu'à Elisabeth.

COLIS DE NOEL

94 colis ont été distribués aux personnes de la commune âgée de 75 ans et plus.

Ils ont été confectionnés par France Rurale basée à Gouzon pour un montant de 2 437 €, les chocolats ont été achetés au magasin Vival de Soumans pour la somme de 731.50 €.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée du 23 décembre au 5 janvier inclus.

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE et de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Elle seront fermées du 26 au 31 décembre inclus.

LUCIE MAYET A FETE SES 100 ANS

Lucie entourée de Marie-Claire sa fille, Claude son gendre, de Eliane Moutat-Faudemer conseillère municipale et Jean-Claude Parniere maire de Soumans.

C'est dans une ambiance chaleureuse que notre centenaire soumanaise a invité sa famille et ses amis afin de célébrer cet important moment, à l'EPHAD de Boussac.

Lucie Lasseur est née en 1924 à Toulx-Saint-Croix ; elle épousa en 1954 Olivier Mayet, homme sympathique dont les anciens se souviennent encore. De cette union, naquit Marie-Claire et la famille s'agrandit avec la naissance d'une petite-fille Carole puis de deux arrières petits-enfants Lenaïs et Maxence.

Le couple s'installa à Soumans en 1954 et consacra sa vie professionnelle à l'exploitation d'un atelier de réparation automobile, associé à la vente de carburant, ce qui rendit bien des services aux habitants de la commune et d'ailleurs. Lucie a pris toute sa place dans cette activité jusqu'à sa retraite en 1992.

Après avoir reçu des témoignages d'affection de ses invités et de beaux bouquets de fleurs, elle partagea un sympathique goûter.

Le maire, Jean-Claude Parniere, et Eliane Moutat-Faudemer, conseillère municipale, n'ont pas manqué de féliciter Lucie pour sa vitalité qui mérite l'admiration et le respect.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les chiffres définitifs du recensement de la population ont été communiqués par l'INSEE au mois d'août.

Vous trouverez ci-dessous le bilan de la collecte ainsi qu'une comparaison par rapport à l'année 2018.

	En 2024	En 2018
Résidences principales	318	273
Résidences secondaires	65	72
Logements vacants	82	112
Total adresses après recensement	465	457
Nombre d'habitants	632	585
Réponses papier	126	361
Réponses internet	187	85

Nous constatons une nette augmentation de la population + 47 personnes ; ce chiffre sera légèrement revu à la hausse du fait que les jeunes lycéens et les personnes en EHPAD sont comptés à part et reviennent dans la population totale de la commune.

Nous constatons également une augmentation du nombre de résidences principales + 45 : plusieurs maisons ont été réhabilitées et la mise en place de la carte communale a permis la construction de nouvelles maisons.

RECENSEMENT MILITAIRE

A partir de quel âge dois-je me faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser à partir de votre 16ème anniversaire et dans les trois mois qui suivent.

Comment se faire recenser pour le service national ?

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service « RCO »

Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez.

A cette occasion le maire délivre une attestation de recensement.

LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC)

La Journée Défense et Citoyenneté s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous recevrez votre convocation environ 1 an après la date de votre recensement (Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service « RCO »).

En règle générale, la journée dure 7h30.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aides adaptées.

En fin de journée, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis de conduire par exemple).

DU COTE DE L'ECOLE

Ce sont 33 enfants qui ont fait leur rentrée à l'école de Soumans, le 2 septembre dernier.

Les 2 maîtresses sont toujours les mêmes : Virginie MOURET prend en charge les 3 TPS, les 5 Petits et les 9 Moyens. Elle est aidée par Chantal GRAVILLON, ATSEM. Chantal s'occupe également de la garderie du matin et aide les enfants au moment du repas.

Angélique DABITON, qui est aussi directrice, accueille 5 Grandes Sections et 11 CP.

3 élèves sont attendus en Toute petite Section pour la rentrée de janvier 2025.

Jacqueline REDON est actuellement remplaçante de Catherine CHAPY qui est en arrêt et officie à la cantine et à la garderie du soir. Elle réalise également le ménage de la classe des GS/CP et Patricia FOUCAT fait le ménage de la classe des petits.

Comme les autres années scolaires, notre école participe au dispositif Ecole et Cinéma. La 1ère projection a eu lieu le 19 novembre. Nous sommes allés au cinéma de Boussac pour voir des petits courts-métrages sur le thème de l'amitié : « Mes petits compagnons de route ».

Le 30 septembre, nous étions allés à l'école de Bussière-Saint-Georges pour assister à un spectacle sur le thème des pirates et de l'eau intitulé « Le trésor de Calicot Jack ».

Le 3 octobre, nous nous étions mis sur notre 31 pour faire la photo de classe.

Chaque classe a participé à la semaine du goût. Les TPS/PS/MS ont réalisé une soupe de potiron.

Les GS/CP ont composé un goûter sur le thème des pommes et ont invité les copains de la petite classe pour manger des chaussons aux pommes.

Notre école a également participé à l'opération artistique « La Grande Lessive » le 17 octobre. Nous avons réalisé des productions plastiques sur le thème « pareil/pas pareil » pour faire une petite exposition.

Le 13 décembre, une découverte de la médiathèque a eu lieu afin d'emprunter des livres, donner le goût de la lecture et pourquoi pas l'envie de revenir avec papa et maman !

Grâce au soutien de notre association de parents d'élèves « Les 3 z'écoles SBL », nous sommes allés au cinéma d'Evaux-les-Bains le 16 décembre pour voir « Niko le petit renne du Père Noël ».

Grâce à l'aide du SIAG du RPI, nous allons aussi pouvoir faire le Père Noël et offrir un cadeau à toute l'école.

Nous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et une année 2025 pleine de bonheur !

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être **inscrit sur les listes électorales**. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(es) obtenant la nationalité. En dehors de ces situations, il est nécessaire de **demander à être inscrit** sur les listes électorales.

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins **18 ans** la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2e tour de l'élection)
- Être **français**

Jouir de ses **droits** civils et politiques

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la mairie de Soumans si :

- vous y avez votre **domicile**,
- vous êtes assujetti aux **impôts locaux** (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- vous y **résidez** de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que **fonctionnaire** public,

vous êtes le **gérant ou l'associé majoritaire ou unique** depuis au moins 2 ans d'une société inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Il est possible de s'inscrire **toute l'année**. Les listes électorales sont cependant arrêtées au 6ème vendredi précédant un scrutin. Seules quelques situations particulières bénéficient du report de ce délai : mutation, jeunes majeurs, acquisition de nationalité.

Comment s'inscrire ?

Sur internet

- A la Mairie

Par courrier (recommandé avec avis de réception) adressé à la Mairie

Pièces justificatives :

- Justificatif d'identité (carte d'identité française ou passeport valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Justificatif de domicile (en cas de domiciliation chez un tiers, justificatif de domicile du tiers, attestation écrite du tiers et copie de sa pièce d'identité)

Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

Comment vérifier sa situation électorale ?

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale ».

Il vous suffit d'indiquer la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée.

HUMANOA colocation senior de Soumans indépendante et unique pour de vraies valeurs.

Dans cette maison chaleureuse, huit résidents peuvent trouver un lieu de vie où l'autonomie et le soutien s'entrelacent avec bienveillance.

Qu'il s'agisse de personnes âgées autonomes ou atteintes de la maladie d'Alzheimer, la colocation offre un cadre sécurisé et adapté, favorisant un quotidien serein et épanouissant. Ici, l'esprit familial règne en maître. Chaque jour, les résidents partagent des moments de bonne humeur et de convivialité, tout en bénéficiant du confort d'une structure pensée pour leur bien-être.

Les Points Forts de la colocation HUMANOA de Soumans :

Un accueil personnalisé : chaque résident est accueilli comme un membre à part entière de cette grande famille.

Sécurité et autonomie : l'environnement est aménagé pour permettre à chacun de conserver ses habitudes en toute sécurité.

Convivialité : des espaces communs spacieux, propices aux échanges, aux activités et aux repas partagés.

Un accompagnement adapté : l'équipe veille à offrir un suivi attentif tout en favorisant l'indépendance des résidents.

Aujourd'hui, il reste encore quelques chambres disponibles pour accueillir de nouveaux colocataires dans cette ambiance chaleureuse et paisible. Nous invitons les familles intéressées à venir découvrir ce lieu unique où chaque détail a été pensé pour que la vie y soit douce, entourée de rires et de moments partagés.

Pour toute demande de visite ou de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 06 50 19 75 29 et à venir ressentir par vous-même cette atmosphère empreinte de sérénité.

La maison n'est pas seulement un endroit où vivre, c'est un foyer où chacun trouve sa place et peut s'épanouir en toute quiétude.

Venez nous rendre visite et trouvez, peut-être, l'adresse où la vie devient plus belle.

Associations

Cette année il y a eu du changement au sein de l'association ! De nouveaux membres ont pris leurs fonctions au sein du bureau désormais dirigé par Marie d'AUBIGNY, ancienne secrétaire de l'association et maintenant sa nouvelle présidente. Marie succède à Jérémie ROUCHON qui a choisi de passer le flambeau après deux belles années de service à la tête de l'association pour lesquelles nous le remercions chaleureusement pour tout ce qu'il a accompli.

Jérémie reste membre actif de l'association et continue de s'occuper notamment de l'organisation de la fête du bois qu'il a lui-même instaurée lors de son mandat. A noter donc dans vos agendas :

la FETE DU BOIS édition 2025 aura lieu le dimanche 6 avril prochain

à l'école de Bord-Saint-Georges.

C'est de nouveau avec Glwadys ROBERT au poste de trésorière et dorénavant avec Laurianne HUMEAU à celui de secrétaire que Marie fait équipe pour multiplier les actions au sein de l'association afin de soutenir les divers projets pédagogiques de nos trois écoles et de gâter les enfants lors des grands évènements de l'année.

Depuis leur prise de fonctions, ce trio de drôles de dames a déjà réalisé une vente de madeleines Bijou (soutenue par le Tikki's que nous remercions encore une fois pour son implication !) au moment des vacances de la Toussaint.

Le vendredi 29 novembre, Marie et Glwadys se sont transformées en lutins d'un jour pour apporter aux élèves **ET** à leurs supers maîtresses leur calendrier de l'Avent (toujours aussi attendu !) afin qu'ils l'aient pour le dimanche 1er décembre ! A cette même date, l'association a organisé le traditionnel marché de Noël de Soumans car, faute de comité des fêtes cette année, c'est à l'association que la mairie a proposé de gérer cet évènement afin que les bénéfices servent aux enfants.

Associations

Nous remercions vivement tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main forte dans l'organisation et la réalisation du marché de Noël, car sans ces petites mains invisibles, cette journée n'aurait tout simplement pas pu avoir lieu ! Un merci particulier à nos **chères maîtresses** qui nous ont épaulé tout au long de ce week-end, qui n'ont pas compté leur temps ni ménagé leurs efforts pour nous aider lors de ce marché. Notre RPI a l'immense chance d'avoir des enseignantes qui s'investissent sans compter lors des différents projets menés par l'association afin que ceux-ci puissent avoir lieu.

Elles sont un exemple que de nombreux parents devraient suivre…

L'association est d'ailleurs toujours ouverte aux nouvelles recrues qui souhaiteraient s'investir pour nos enfants car chaque année, nos petits élèves devenus grands, quittent notre RPI pour le collège et bien souvent leurs parents avec eux… Les nouveaux parents sont donc les bienvenus au sein de l'association car c'est tous ensemble que nous ferons grandir davantage l'association et ses beaux projets !

N'hésitez donc pas à nous rejoindre, vous trouverez toutes nos coordonnées ci-dessous. Nous comptons sur vous pour la pérennité de l'association.

Associativement vôtre !

Les membres du bureau, Marie, Glwadys et Laurianne

Les3zecolessbl@gmail.com

Association Les 3 z'écoles SBL

LES AMIS DE LA CHASSAGNE

Bonjour à toutes et à tous,

HO, HO, HO, le cèdre du village s'illumine, les lumières scintillent, les lutins s'afférent pour préparer les cadeaux, la vache OASIS va réchauffer la crèche où une naissance approche.

Mais que va-t-il se passer dans le petit village de la Chassagne. Il y a beaucoup d'effervescence.

Tous les amis de la Chassagne vont vous accueillir pour fêter NOËL le **22 Décembre 2024.** A cette occasion, de nombreuses animations tout au long de la journée sont organisées.

En matinée, à partir 10 heures, se déroulera la deuxième Édition de la NOELOPPET, une course ou randonnée pour adultes et enfants mode déguisement de NOËL, récompenses distribuées.

Buvette vin chaud et repas fondu frites à midi pour un moment de convivialité.

L'après-midi, les adultes pourront se faire plaisir, en participant à LA CHASSE DE LA BIÈRE DE NOËL par équipes de 2 personnes.

Récompense au meilleur chasseur.

Pour cette animation inédite mise en place cette année, il s'agira de ramasser le plus grand nombre de bières de NOËL cachées dans la nature sur un terrain de 5 hectares. Récompense au meilleur chasseur et bien sûr comme à la chasse vous conserverez vos trophées.

Quant aux enfants, un jeu avec énigmes grandeur nature aura lieu pour découvrir l'emplacement de la maison du père NOËL leur sera proposé. Une autre surprise attend les enfants, un théâtre d'ombres avec des contes de NOËL

Pour clôturer cette journée, avec vente de flambeaux, rejoignez-nous à la crèche vivante pour un spectacle son et lumière émouvant.

Un programme encore riche pour clôturer cette année 2024.

Il ne manque plus que vous, participez à cette fête locale en famille, entre amis, pleine de rires et d'esprits de NOËL.

Tous les Amis de la Chassagne vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous disons à l'année prochaine pour d'autres aventures dans notre petit village de CREUSE.

CLUB DES AINES

Les années passent et le Club est toujours là. Que dire des manifestations de l'année 2024 : elles se sont bien déroulées dans l'ensemble à part que certaines ont eu une concurrence sévère.

Depuis la parution du dernier petit journal il s'en est passé des évènements :

- 6 juin : journée à Bord Les Orgues, visite de la tannerie du cuir, puis nous avons dégusté un copieux repas auvergnat ; après-midi départ pour Riom-es-Montagnes où nous avons voyagé à bord du Train Gentiane Express au beau milieu de la montagne et des prairies du Cézalier (43 personnes).

- 7 juillet : 116 personnes ont partagé le repas campagnard composé de tête de veau et du pâté aux pommes de terre pour lequel se fut un succès.

- 15 septembre : loto

- du 20 septembre au 6 octobre : 46 personnes sont parties pour Albi, visite de la cathédrale et les jardins de la Berbie. Le deuxième jour, direction Toulouse/Blagnac pour une visite d'Airbus et du centre de Toulouse.

Le troisième jour, visite guidée du canal du Midi avec le déjeuner pris sur la péniche Surcouf où nous avons dégusté le célèbre cassoulet tout en naviguant sur le canal.

Le quatrième jour départ pour Carcassonne avec visite de la ville médiévale.

L'ambiance était bonne enfant et appréciée par tout le monde.

- 20 octobre : concours de belote où 48 équipes se sont affrontées au jeu ; nous félicitons chaleureusement les gagnants : Chloé Chilèse (12 ans) et Frédéric Boussange.

- 23 novembre : 46 personnes auront apprécié le spectacle du Cabaret Royal Palace à Mehun-sur-Yèvre.

- 7 décembre : et pour terminer l'année, goûter de Noël, spectacle offert à tous les adhérents, animé par le groupe de Parsac Si n'Causa van.

Le bureau souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2025 avec une bonne santé.

CECS Les Kiens

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, nous constatons un abandon croissant d'animaux, et plus particulièrement de chiens, dans les refuges, SPA, etc… de notre pays ; et essentiellement pendant les vacances (toutes vacances confondues : Noël, de printemps, de Pâques, et surtout d'été).

A l'approche des fêtes de fin d'année, et surtout de Noël, je me dois de vous rappeler en tant que Président du club canin de Soumans, qu'un animal est avant tout un être vivant, et non un jouet ou cadeau de Noël. L'adoption d'un animal de compagnie doit être un acte réfléchi : il durera entre 10 et 15 ans.

Le club d'éducation canine et sportif « Les Kiens » est là pour vous apporter des solutions. L'éducation d'un chiot se fait dès l'âge de 3 mois. N'attendez pas d'avoir des problèmes avec votre animal pour venir nous rencontrer. Nous vous proposons trois séances « découverte » (contact avec les éducateurs, les adhérents) gratuites avec votre chien, afin de vous rendre compte, de vous-même, de la manière dont nous procédons.

Vous pourrez ensuite prendre une adhésion payante au club, ou non, selon de votre choix.

Les cours sont dispensés le samedi après-midi de 14h30 à 16h30 (2 x 1 heures) en heure d'hiver (de fin Octobre à fin Mars) ; et de 15h à 17h (2 x 1 heure) en heure d'été (d'Avril à fin Octobre).

Nous effectuons aussi 2 à 3 sorties annuelles (fête patronale, téléthon, …)

Rappel : Nous avons également 3 disciplines de compétitions : l'Obéissance le Ring et le Mondio Ring.

6 chiens se sont d'ailleurs illustrés dans ces 3 disciplines, et ont représenté la commune de Soumans à l'extérieur de notre département.

Les résultats de ces chiens, au premier trimestre, ont été cité dans le précédent bulletin municipal de juin dernier.

Voici donc ceux du second trimestre :

Discipline Ring :

- Tad des Murmures de l'Océan dit « Tyty », boxer mâle, à M. NYS Jean-Luc, le 08 Juin 2024, à Montcoutant (dans les Deux-Sèvres) en niveau 1 avec 135 points sur 200, 5ème sur 6. Qualificatif Bon.

- Tyson des Terres du Peyroux, dobermann mâle, à M. ROUSSEAU Jean-Luc, le 05 Octobre 2024, à Saint Denis des Murs (87) en niveau 1, avec 173.25 points sur 200, 2ème sur 7. Qualificatif Excellent.

- Tad des Murmures de l'Océan, le 05 Octobre 2024, à Saint Denis des Murs (87) en niveau 1 avec 136.20 points sur 200, 6ème sur 7. Qualificatif Bon.

- Tyson des Terres du Peyroux, le 02 Novembre 2024, à Saint Pardoux-le-Lac (87) en niveau 1 avec 146.10 points sur 200, 4ème sur 7. Qualificatif Très Bon.

- Tad des Murmures de l'Océan, le 16 Novembre 2024, à Cérilly (03) en niveau 1 avec 164.20 points sur 200, 7ème sur 7. Qualificatif Excellent.

Tyson des Terres du Peyroux, le 16 Novembre 2024, à Cérilly (03) en niveau 1 avec 176.90 points sur 200, 5ème sur 7. Qualificatif Excellent.

Associations

Discipline Mondio Ring *(ici, sur le thème d'Halloween)*

Skyfall de la Légion des Loups, berger hollandais femme, à Mme PEREZ Laura, le 09 Novembre 2024, à Mérignac (33) en niveau 2, avec 240 points sur 300. Qualificatif Bon.

Discipline Obéissance :

Jafar Paradise On Earth, berger hollandais mâle, à Mme NYS Melody, le 29 Septembre 2024, à Villedieu Sur Indre (36) en niveau 1, avec 171 points sur 320, 12ème sur 21. Qualificatif Suffisant.

Tad des Murmures de l'Océan, boxer mâle,

à M. NYS Jean-Luc, le 10 Novembre 2024, à Vichy (03) a obtenu son brevet avec 284 points sur 320. Qualificatif Excellent.

Vainqueur Espoir du club de race « Association Française du Boxer » (AFB)

Tad des Murmures de l'Océan, toujours à Vichy le 10 Novembre 2024, niveau 1 avec 224 points sur 320, 4ème sur 9. Qualificatif Très Bon.

Vainqueur du trophée « BoxDobRott » Obéissance 2024

Les adhérents du club (hors compétition) ont participé également à une démonstration canine, le 09 juin 2024, lors de la fête patronale d'Ajain.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous participerons au Téléthon (démonstration canine) le Samedi 30 Novembre 2024 après-midi, à Boussac.

Notre assemblée générale aura lieu le Samedi 22 Février 2025.

Nous organiserons, les 19 et 20 Avril 2025, un concours d'obéissance et un concours de Ring. Ces concours concernent les licenciés de différents clubs. L'entrée est, quant à elle, gratuite et ouverte à tous.

Je vous invite donc à venir admirer le travail effectué par nos amis à quatre pattes dans ces deux disciplines.

Je vous souhaite maintenant de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président du CECS Les Kiens

NYS Jean-Luc

06.59.44.14.04

YOGA DU RIRE

Le yoga du rire se déroule tous les jeudis de 18 h 15 à 19 h 15 à la salle polyvalente. Les personnes intéressées peuvent contacter le numéro mentionné sur l'affiche.

L'association Compartamos

En couple ou en solo, venez vibrer sur les rythmes de la salsa cubaine avec l'association COMPARTAMOS !

A la salle des fêtes de SOUMANS tous les jeudis (semaine impaire) de 19h30 à 20h30.

Quel que soit votre niveau, convivialité, partage et bonne humeur sont au rendez-vous alors rejoignez-nous !

NOUVELLES DE L'AS SOUMANS

Suite à la démission de certaines personnes du bureau, une nouvelle élection a permis de reconstituer un nouveau bureau :

Président : Mr Mickael ZINGG

Vice-Président : Mr Frédéric LARPIN

Secrétaire : Mr Maxime DILLIES

Vice-secrétaire : Mme Maeva COUTURIER

Trésorière : Mme Patricia FOUCAT

Vice-trésorière : Mme Cindy ZINGG

Sportivement, l'équipe termine cette première partie de saison, second du championnat avec une seule défaite contre les premiers de notre poule et huit victoires.

Merci aux joueurs pour leur assiduité et leurs efforts pour les entrainements, ainsi que pour leur état d'esprit et leur implication lors des matchs.

Nous remercions également Mr le maire et la municipalité qui portent un intérêt à nos efforts et nous prouvent à travers les travaux effectués la confiance qu'ils nous portent.

Le LOTO, organisé le 11 novembre 2024 n'a pas connu le succès escompté mais s'est déroulé dans un très bon esprit.

En cette fin d'année, nous espérons que vous nous recevrez volontiers pour la présentation de nos calendriers.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année et vous présentons tous nos vœux de bonheur et santé pour 2025.

Le Président et son Equipe

ASSOCIATION AFRC

Repas dansant du 2 novembre 2024 : un succès

Une nouvelle association AFRC (Animations Festivités Rurales Culturelles) vient de voir le jour au premier semestre 2024. Le comité comporte une dizaine de personnes dont le président est Gilles HAMIDA.

Nous proposons des animations comme le loto, le tarot, des concerts ainsi qu'un repas dansant.

Si 2024 a été une année test, le calendrier 2025 comportera le loto le 8 mai, un tarot le 28 juin, un concert le 8 août et un repas dansant le 8 novembre.

Nous vous attendons en nombre pour ces dates, ce sont des moments de convivialité et de bonheur.

Le comité

COMITE DES FETES

L'ensemble des membres du comité des fêtes ont souhaité démissionner ; à ce jour cette association est donc en attente de bénévoles afin de prendre toute sa place dans l'animation de la commune.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.

LES CHOVELUS

Les Chôvelus ont terminé l'année 2024 en beauté avec notamment des représentations au théâtre de Néris-Les-Bains (voir photo) et bien sûr en Creuse du côté de Sainte-Feyre et Anzême.

Nous jouerons encore notre spectacle "une fleur dans la tête" à quelques reprises début 2025 dans l'Allier et le Puy-de-Dôme avant de nous consacrer à l'écriture d'un nouveau spectacle !

Les Chôvelus vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et une année 2025 la moins pire possible !

Contact :

Téléphone : Guillaume au 06 12 39 43 39

Adresse mail : feys.guillaume@orange.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous avons appris avec peine le décès de Roger CHAGNON. Trésorier de la section Lavaufranche-Soumans de la Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie, Maroc, Tunisie, il était de toutes les cérémonies d'hommage notamment en étant un fidèle porteur de drapeau. Roger a contribué à servir le devoir de mémoire.

Le Président, Paul JULIEN de Lavaufranche, souhaite laisser ses fonctions ainsi que les membres du bureau, aussi, les municipalités de Lavaufranche et de Soumans recherchent des personnes intéressées, quel que soit l'âge, pour reprendre cette association.

Comité de BOUSSAC

Des tombes de combattants "Morts pour la France" **disparaissent chaque jour** dans nos cimetières communaux. La disparition de ces tombes est une **faute mémorielle**.

Il est **urgent de sauvegarder ces tombes**, pour relever ce défi, le Souvenir Français a **besoin de tous les citoyens, il a besoin de vous !**

Le Comité du Souvenir Français de BOUSSAC, en pleine renaissance, est passé de 7 adhérents en 2021 à 71 pour l'année 2024.

Cette année a été riche en cérémonies de commémoration du 80ème anniversaire du débarquement en Normandie. Notre Comité a répondu présent à toutes les manifestations où il a été convié.

En 2024, la rénovation du monument aux morts de NOUZEROLLES est terminée. La restauration du monument aux morts de BORD SAINT GEORGES est en cours de réalisation avec un financement à hauteur de 20 % par le Souvenir Français (Siège + Comité).

Les adhérents du Comité ont réalisé la rénovation de la tombe de monsieur Gaspard BARBOZA au cimetière de TOULX SAINTE CROIX ainsi que celle de monsieur BEAUFILS Paul au cimetière de SAINT PIERRE LE BOST : travaux financés par le Comité de BOUSSAC. La rénovation du monument aux morts de SAINT PIERRE LE BOST a été également réalisée par des adhérents du comité de BOUSSAC, les matériaux ayant été fournis par la municipalité.

Communication

Des rénovations de tombes seront réalisées en 2025 par les adhérents à SAINT MARIEN et BOUSSAC ; le financement sera assuré par le Comité.

L'ensemble des activités du Comité de BOUSSAC sont désormais en ligne sur FACEBOOK.

L'association est ouverte à tous ceux et toutes celles, qui souhaitent participer à sa mission. Nous invitons toute personne partageant les fondements de l'association à nous rejoindre. Le tarif annuel d'adhésion est de **20 €**, fiscalement déductibles.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.71.32.45.34. - 06.45.49.95.35 – 06.24.71.62.95

Le Président de Comité

GANIVET Bertrand

REVATEC

L'association REVATEC (Remise en Valeur des Aides Techniques en Creuse) a structuré à Sainte-Feyre un atelier de collecte et de reconditionnement de matériel médical et d'aides techniques à l'autonomie, ainsi qu'une boutique à destination des particuliers comme des professionnels, toutes ces activités étant mises en œuvre dans le cadre d'une Atelier Chantier d'Insertion. Revatec est reconnue comme prestataire de service distributeur de matériel comme tout professionnel du secteur. Leur objectif est avant tout de pouvoir apporter une solution technique à celles et ceux qui n'ont pas les moyens de s'équiper en matériel neuf. Tous ces dispositifs médicaux remis en bon état d'usage sont vendus à prix solidaire (avec une réduction de 50 à 80 % par rapport au matériel neuf) avec une garantie d'un an, et les proposent aussi à la location quand cela est préférable.

18 points d'apport volontaire ont été mis en place dans l'ensemble du département de la Creuse en partenariat avec les EPCI collecteurs des déchets, les particuliers peuvent déposer gratuitement les matériels dont ils n'ont plus l'usage.

Contacts : www.revatec.fr - Tél : 05.44.30.49.15 - Email : contact@revatec.fr

S.M.A.B. Voueize

Au pays du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize

Il était une fois au Pays du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize (SMABV), en l'an 2022, des chevaliers qui mirent au point le Contrat Territorial des Hautes Vallées du Cher. Ils établirent un fabuleux plan de route pour mener à bien plusieurs missions. Parmi eux, nous pouvons bien sûr citer les preux chevaliers du Syndicat menés par Catherine Roby et ceux de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine. Ils avaient ensuite été rejoints par les courageux des Communautés de Communes de Creuse Confluence et Creuse Grand Sud. Ajoutons à cette histoire une petite guerrière qui prit ses armes sous l'égide du SMABV à compter de juillet 2023 : Elodie Simonet.
Elle fut amenée à lutter corps et âme pour remplir sa mission : gérer, préserver et restaurer les milieux aquatiques. Evidemment que le Syndicat lui avait donné les armes nécessaires mais force est de croire que l'union fait la force, plusieurs peuples finirent par lui prêter main forte : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Creuse.
C'est alors que le Syndicat et sa petite guerrière purent remporter de nombreux combats :

- Fin 2023, le cours d'eau de la Goze : presque 3 km de clôtures ont été installées, 2 km de végétation en berge ont été restaurés, un passage à gué a été rétabli et des plantations ont vu le jour (communes de Gouzon et Saint-Dizier-la-Tour)
- 2024, le même cours d'eau a été équipé en systèmes d'abreuvement (abreuvoirs gravitaires et passages à gué) et d'autres territoires ont été conquis et mis en défens.
- 2024, le cours d'eau des Bourdelles : tout le linéaire amont a été revu avec une renaturation, de la mise en place de clôtures et des systèmes d'abreuvement également (communes de Bord-Saint-Georges et Toulx-Sainte-Croix).

Tout cela a été possible grâce à l'accord précieux et à la patience inégalable des propriétaires et exploitants des terrains concernés.

Pour 2025, la petite guerrière, sa Présidente et toute sa tribu comptent bien continuer à veiller de près sur leurs trésors aquatiques. Chaussée de ses plus belles bottes, vêtue de sa sublime armure SMABV, la petite guerrière va partir à l'assaut des Bourdelles aval et de la Voueize amont.

Elus à votre disposition :
Catherine Roby, Maire de Saint-Julien-le-Châtel, Présidente du SMAB Voueize
Michaël Jouanneton, Maire de La Celle-Sous-Gouzon 1er Vice-Président
Jean-Claude Conchon, Maire d'Issoudun-Letrieix, 2e Vice-Président.
Personnel du SMABV :
Elodie SIMONET, technicienne de rivière, à temps complet
Danielle MONTAGNE, attachée, assure une mission de collaboratrice (1 heure/semaine).

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize
4 avenue Général de Gaulle 23230 GOUZON
☎ 05.55.41.67.12 E-mail : siab.voueize@yahoo.fr
Bureau : 1er étage Mairie de Gouzon

Le Montet
23600 Boussac Bourg
Tél : 05 55 65 04 68
vilaj.boussac@orange.fr

Bienvenue à la section Tennis de Table !

Ce sport qui compte 3 millions de joueurs et environ 200 000 licenciés à désormais un club sur le Pays de Boussac, au sein de l'association VILAJ, depuis septembre 2024.

Energie, adresse, concentration, tactique, et mental sont autant de domaines que le Tennis de Table permet de développer, aussi bien en individuel qu'en équipes, il permet aux plus jeunes d'acquérir de bons réflexes et aux plus anciens de garder la forme.

Sans traumatisme pour l'organisme, vous pouvez jouer tout au long de votre vie !

Nous accueillons toutes personnes à partir de 10 ans, grands débutants à joueurs confirmés. Nous prêtons des raquettes pour les nouveaux.

Déjà une quinzaine de joueurs et joueuses se rejoignent tous les vendredis pour faire du sport et s'amuser. N'hésitez pas à venir nous retrouver le vendredi soir à partir de 17h30 au gymnase du collège, avenue Jules Ferry à Boussac.

Contact / renseignements Cyril RASPILLER : 06 64 61 46 30 - cyril.raspiller@hotmail.fr

Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03
Mail : secretariat@smbpc.fr

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un outil incontournable pour répondre aux enjeux du Territoire du bassin de la Petite Creuse

Pourquoi le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse (SMBPC) ?

Le SMBPC est né en 2018, suite aux transferts de compétences « GEMAPI », Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des inondations, aux Communautés de Communes. Ces dernières ont transféré cette compétence au Syndicat afin de répondre aux enjeux « eau » du territoire :

Enjeux quantité, qualité et morphologique tout en valorisant les activités économiques du territoire.

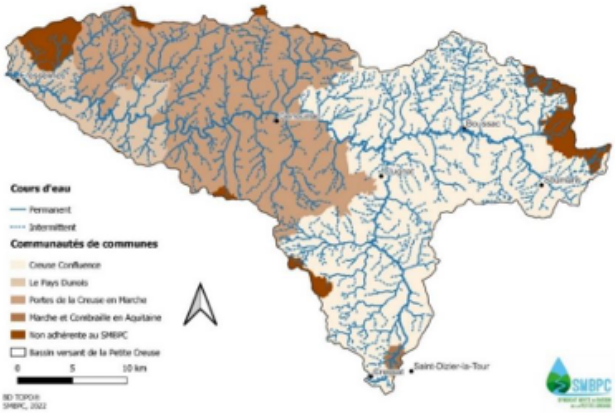

En matière de protection et d'abreuvement, nous proposons de plus en plus d'équipement de type solaire ou gravitaire

Ouverture du nouveau lit en fond de vallée et remise en eau du nouveau lit.

Seconde période du Contrat territorial ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ». Conclu pour une durée de deux fois 3 ans avec un bilan intermédiaire en 2023

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Suite à un bilan constructif des trois premières années, les partenaires techniques et financiers se sont concertés afin de reconduire la seconde période de cet outil opérationnel tout en ajustant les actions afin qu'elles soient le plus efficaces possible.

Un volet Agricole.

Les cours d'eau sont tous bordés par les activités agricoles sur notre territoire. Nos actions concertées avec les exploitants permettent de protéger les milieux tout en favorisant l'activité économique des exploitations.

Un volet morphologique

Les cours d'eau ont été fortement remaniés durant de nombreuses années, toujours dans la concertation, des solutions sont trouvées afin de remettre les cours d'eau en fond de vallée de façon à ce qu'ils retrouvent un fonctionnement naturel.

Un volet Zones Humides

En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, restauration des zones humides du territoire pour tenter de conserver une quantité d'eau de qualité sur l'ensemble du bassin.

Suivis et assistances

Tout au long de l'année, les agents réalisent des suivis :

- Qualité de l'eau
- Quantité : mesures de débits

Ils apportent aussi assistance aux collectivités lors de questions sur les milieux aquatiques et assistent les propriétaires d'ouvrages lors de demande de gestion ou d'effacement de plan d'eau par exemple.

Technicien :
Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55 julien.lemesle@smbpc.fr
Yannick GHESQUIERE, Tel : 06 07 74 21 56 yannick.ghesquiere@smbpc.fr
Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47
Page Facebook
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

ERRATUM

Lors du précédent bulletin, nous abordions le thème de l'EAU. Mais par les caprices de l'informatique, le texte s'est trouvé amputé de sa première partie. Pour redonner du sens à l'ensemble, en voici un bref résumé, où il était question de la qualité de l'eau.

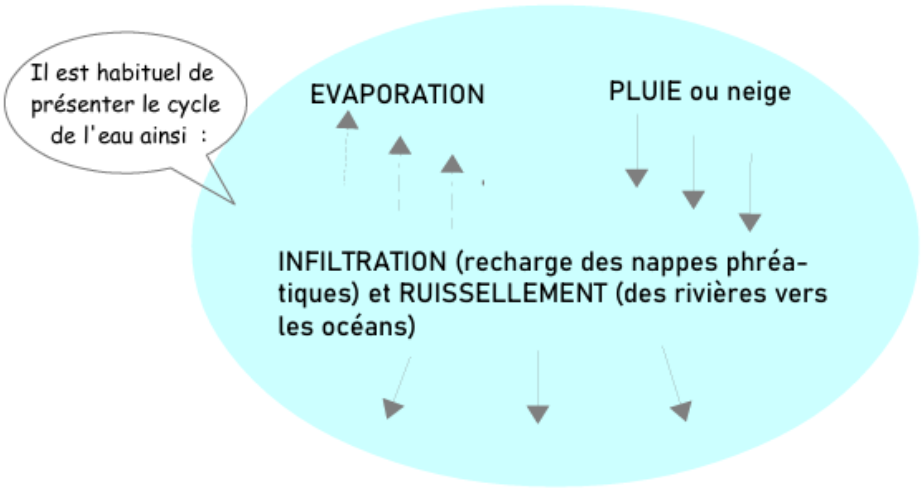

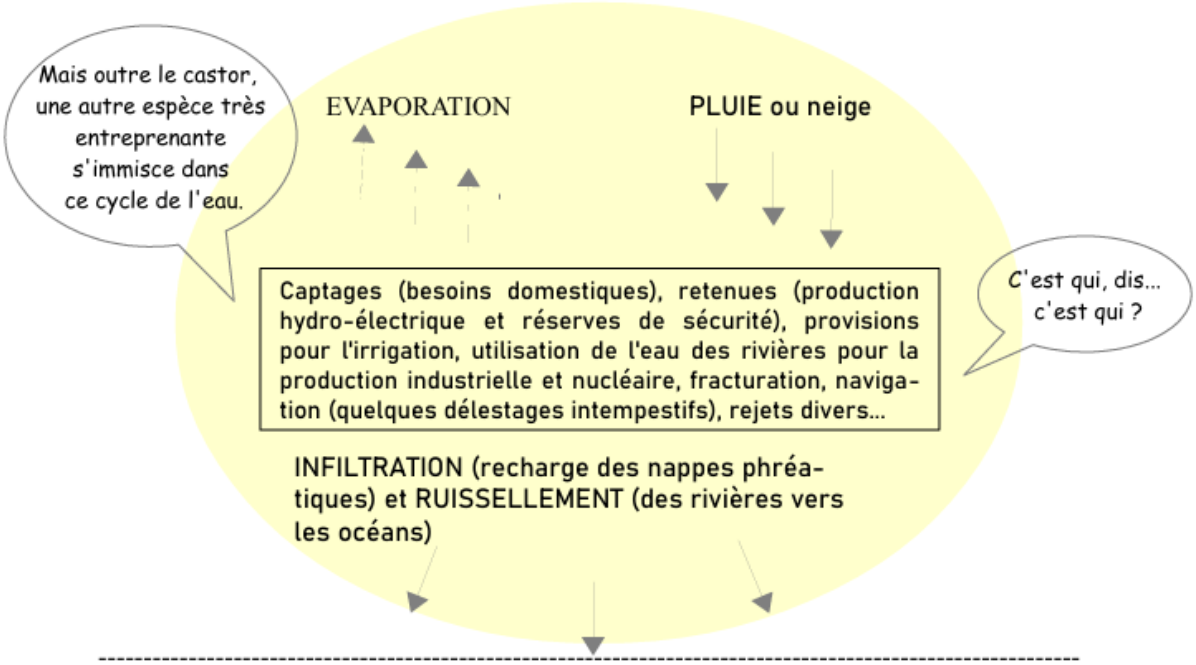

Et puis, comme il reste quelque place, une petite pensée, de-ci, de-là...

Que les bonnes choses durent. Jeunesse au cœur même si le corps faiblit. Car toujours nous sommes «NOUS » au-delà de la peau vieillie. Notre cœur bat de la première à la dernière heure, fil continu de nos existences. Un esprit pour une vie, et le monde vu à travers lui. Encore cette parcelle vivante dans le tout de l'univers.

Sais-je qui je suis ? Peut-être aujourd'hui. Mais demain je serai déjà autre. Reconnaissons nos inclinations, mais ne nous figeons pas ! D'autant que mon monde est ce que j'en vois, et il est si vaste, Le Monde.

Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles, dit-on, oui mais c'est mieux en terrain découvert !

BELLES FETES A TOUS-TES

EST-CREUSE développement

EDITO

Le Syndicat Est Creuse Développement poursuit et accroît ses accompagnements grâce à plusieurs actions . Pensez à prendre contact avec nous afin d'optimiser au mieux la mise en place et le suivi de vos projet!

TEPOS : contrat ADEME

Le Syndicat accompagne les communes et entreprises dans le développement des énergies renouvelables thermiques. Proposé par l'ADEME et géré localement par Est Creuse, le Contrat de Chaleur Renouvelable territorial permet d'accéder aux aides du fonds chaleur, et ainsi remplacer progressivement les énergies fossiles de chauffage par des énergies renouvelables locales et moins chères !

Depuis 2021, 23 projets ont déjà bénéficié d'accompagnement, et 1,6 GWh d'énergies fossiles ont été substitués, avec près de 750 000 € de financement attribués. Une dizaine de projets devraient bénéficier d'une aide avant la fin d'année 2024 pour près de 2 GWh d'énergies renouvelables annuelles !

Si le programme touche désormais à sa fin, il devrait reprendre en 2025 ou 2026 pour apporter de nouveaux financements. Afin de pouvoir vous faire prétendre aux Fonds Chaleur, le Syndicat recense donc dès à présent tout potentiel projet d'énergies bois, géothermie ou solaire thermique sur des bâtiments publics ou d'entreprises.

m.pellet@estcreuse.fr

ECONOMIE

Les entreprises peuvent nous solliciter dans la recherche de financement pour leur projet de création, reprise ou développement.

Le dispositif Actions Collectives de Proximité ACP est effectif depuis début 2024. Il s'agit d'un dispositif d'aides directes aux TPE dans les domaines du commerce et de l'artisanat. Celui-ci est financé via les deux EPCI et la Région NA.

Les thématiques d'aides pour les entreprises sont les suivantes :

- Amélioration des espaces de ventes ,
- Transition énergétique
- Système de chauffage,
- Soutien à la transformation numérique,
- La modernisation des outils de production.

A ce jour, une esthéticienne a été aidée pour le changement de sa vitrine et une boucherie pour la modernisation de ces outils numériques. Et d'autres sont à venir.

s.ledieu@estcreuse.fr

www.estcreuse.fr

contact@estcreuse.fr

AGRICULTURE

L'association Creuse Bio Noisette qui regroupe actuellement 3 agriculteurs bio et l'industriel Jean Hervé, a reçu sa première ramasseuse de noisettes. Cette machine permet un travail plus rapide et de bonne qualité. La livraison de ce matériel au sein de l'association consolide le développement de la filière noisette en Creuse et nous l'espérons, va permettre de créer de nouvelles vocations.

Nous travaillons actuellement sur les coques de noisette comme paillage. Elles possèdent de nombreuses qualités en tant que couvert végétal en plus d'être une matière recyclée et renouvelable. Elles pourraient également être une autre façon de mettre en avant la noisette comma marqueur de territoire de la Creuse dans les espaces verts des collectivités.

m.briens@estcreuse.fr

LEADER

Grâce à l'Union Européenne - programme Leader 14-20 et la Région Nouvelle Aquitaine, le Groupe d'Action Local (GAL) du Syndicat, avec les chantiers d'insertion SIAE, ont mené une opération remarquable de rénovation du petit patrimoine bâti.

Moyennant 80% de subvention, les communes ont pu préserver et valoriser les éléments architecturaux tels que les murets, puits, lavoirs, ... (photo ci-dessus) .

Ces travaux ont permis non seulement de sauvegarder le patrimoine local, mais aussi de favoriser l'insertion professionnelle des participants renforçant ainsi le tissu économique et culturel de l'Est Creuse. L'opération sera reconduite dans les mois à venir.

L.auzel@estcreuse.fr

Rénovation d'un ensemble lavoir, fontaine, murets
Bussière Nouvelle

Rénovation d'une cloche - Domeyrot

Projets cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader – Gal Est Creuse Développement

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Janvier	Dimanche 12 : LOTO Diane des Nemrods du Pendu Vendredi 17 : VŒUX DE LA MUNICIPALITE à 19 heures Dimanche 19 : ASSEMBLEE GENERALE du Club du 3ème Age
Février	Dimanche 16 : CHOUCROUTE Club du 3ème Age
Mars	Dimanche 16 : TROUPE THEATRALE « LEVER DE RIDEAU »
Avril	Dimanche 6 : FETE DU BOIS à Bord St Georges organisée par l'association des 3 Z'ECOLES Dimanche 19 et lundi 20 : CONCOURS D'OBEISSANCE ET CONCOURS DE RING organisé par l'association Les Kiens
Mai	Jeudi 8 : LOTO association AFRC
Juin	Samedi 28 : CONCOURS DE TAROT association AFRC

Directeur de la publication : Jean-Claude PARNIERE

Impression : Espace Copie Plan (Guéret)